



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 2204

Texte de la question

LUTTE CONTRE DAESH

M. le président. La parole est à Mme Colette Langlade, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Colette Langlade. Monsieur le ministre de la défense, dimanche dernier, nos soldats ont procédé à une troisième frappe aérienne contre Daesh. Deux Rafale français se sont rendus dans la région de Baiji-Tikrit après un repérage pour frapper les positions des djihadistes.

Daesh règne par la peur. Au nom de la mission divine dont ils se croient investis, les djihadistes maltraitent, torturent et tuent les populations qui ne se soumettent pas. La France doit continuer à se battre pour ces populations et à aider ces femmes et ces hommes qui, chaque jour, combattent.

Il y a près d'un mois, vous avez lancé l'opération Chammal. Nos forces armées sont mobilisées. Neuf avions Rafale, un avion de ravitaillement et un avion de patrouille ont été envoyés sur place pour assurer des missions de reconnaissance et de bombardement. La frégate anti-aérienne Jean Bart et son équipage d'environ 250 marins les ont rejoints début octobre.

Grâce à eux, nos armées sont pleinement mobilisées sur ce terrain crucial. En combattant le djihadisme, ils se battent pour l'avenir de ces pays et pour la paix, contre des barbares. Nous devons nous unir pour venir à bout de cette menace terroriste. Nos actions sont complémentaires de celles menées par nos alliés.

Monsieur le ministre, la France se bat sur tous les fronts pour aider les populations locales dans cette zone fragilisée. Elle mène des actions diplomatiques avec la Turquie, notamment pour défendre la ville de Kobané. Des actions humanitaires ont été organisées pour soutenir des populations qui manquent aujourd'hui de tout.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous présenter un premier bilan de nos interventions militaires contre Daesh ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Madame la députée, même si on n'en parle pas autant que de ce qui se passe à Kobané, la pression exercée par Daesh, le soi-disant État islamique, sur les provinces irakiennes reste particulièrement forte, notamment au nord contre les Peshmergas, mais aussi autour de la capitale irakienne ainsi que sur la province d'Al-Anbar, à l'ouest de Bagdad.

Cette progression territoriale préoccupe les autorités irakiennes et l'ensemble de la communauté internationale tant l'enjeu est crucial.

La France a pris ses responsabilités à cet égard. Les neuf avions Rafale affectés à cette mission mènent quatre missions de reconnaissance quotidiennes, soit en prélude à des frappes – vous avez évoqué les frappes les plus récentes, dont la dernière a eu lieu il y a moins d'une heure – soit pour d'autres appareils.

Notre action ne se limite à ces interventions de la chasse aérienne. Nous participons à d'autres actions de la coalition. J'ai pu constater hier, lors de ma visite à la base d'Al Udeid, l'esprit de coopération qui règne au sein de la coalition.

Nous soutenons également les forces irakiennes et peshmergas en leur fournissant des armes et en les entraînant à leur maniement.

Dans le domaine politique, nous soutenons la politique d'ouverture du Gouvernement de M. al-Abadi. Enfin nous agissons dans le domaine humanitaire.

La France, madame la députée, assume totalement ses responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2204

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 octobre 2014](#)